

## Réforme des retraites : Ne pas laisser faire

Les

« négociations » sur les retraites ont commencé le 13 avril 2010. Le gouvernement veut aller vite et faire voter la loi dès septembre (autant dire pendant les vacances) contrairement à ce que Sarkozy avait annoncé.

Déjà les mesures prises depuis 1993 ont entraîné une baisse (non contestée) du niveau des retraites. Ce qui va s'accroître avec le décrochage des pensions par rapport aux salaires.

De plus, les femmes, qui ont déjà des pensions en moyenne inférieures de 40% à celle des hommes, sont encore plus touchées.

**C'est la paupérisation des futurs retraités qui se prépare.**

Que nous prépare le gouvernement ?

1/ Tout d'abord, remettre en cause le principe même de la retraite à 60 ans, alors que déjà à l'heure actuelle seuls 47% des salariés sont encore en activité à cet âge.

Déjà des lois sont votées pour supprimer le droit à la retraite à 55 ans pour certaines catégories de personnels comme les IDE, IBODE, IADE, Manip Radio, puéricultrice,...

2/ remettre en cause le salaire de référence qui sert à calculer le montant de la pension : c'est-à-dire ne tenir compte du salaire des 6 derniers mois mais celui des 25 meilleures années (comme pour le privé). Ce qu'ils ne vous disent pas c'est que dans le public les primes ne sont pas prises en compte dans le calcul de la pension des personnels du public contrairement au privé.

3/ augmenter la part salariale ou de faire des prélèvements sur les revenus des actionnaires,...(qui est de plus en plus importante) pour participer à la solidarité, mais veut que toutes ces charges pèsent sur les seules épaules des salariés.

4/ d'autres propositions qui toucheraient principalement les femmes : bonification pour les enfants (qui déjà ont été largement attaquées) et les périodes à temps partiel qui défavorisent les femmes au moment de la retraite.

**Que propose SUD Santé ?**

Un système de retraite doit avoir pour objectif de maintenir le niveau de vie acquis pendant la vie active et permettre que les salariés puissent profiter réellement de leur temps de retraite. Nous demandons

- l'âge de départ à taux plein à 60 ans, avec un départ à 55 ans pour les salariés ayant effectué des travaux pénibles et le maintien des régimes spéciaux,
- l'indexation des pensions sur les salaires afin de maintenir la parité d'évolution des revenus entre actifs et retraités,
- la garantie d'un taux de remplacement de 75% du salaire calculé sur les 6 meilleurs mois pour tous, secteur privé et public,
- 37,5 annuités de cotisations pour avoir une retraite à taux plein et en premier lieu abandon de la règle adoptée en 2003 qui affecte les 2/3 de la croissance de l'espérance de vie à l'augmentation de la durée de cotisation,
- la validation des périodes de chômage et d'étude dès l'âge de 18 ans,
- pas de retraite inférieure au SMIC.

**Pour financer ces mesures, il faut rééquilibrer la part des salaires dans la valeur ajoutée, la richesse créée par les salariés dans les entreprises.**

**JEUDI 27 MAI  
14H00**

# RENDEZ-VOUS DENFERT ROCHEREAU